

Le RTES

CARTE DES ADHÉRENTS

182 collectivités
adhérentes

au 26 août 2025

- 8 régions métropolitaines
- 15 départements métropolitains (dont Paris)
- 4 départements et régions d'outre-mer
- 19 métropoles
- 60 intercommunalités
- 76 communes

1 Faire connaître

Le RTES rend visible les politiques et actions de ses adhérents auprès d'autres collectivités, des réseaux partenaires, des institutions nationales et européennes, de la presse...

2 Echanger

Le RTES organise des **journées d'échanges** pour permettre aux élus.e.s et technicien.ne.s de partager leurs expériences, réfléchir à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques et à l'articulation entre les différents niveaux de collectivités.

3 Contribuer

En capitalisant les actions et politiques de ses adhérents, le RTES porte leur voix auprès des institutions nationales, européennes et internationales.

4 S'informer

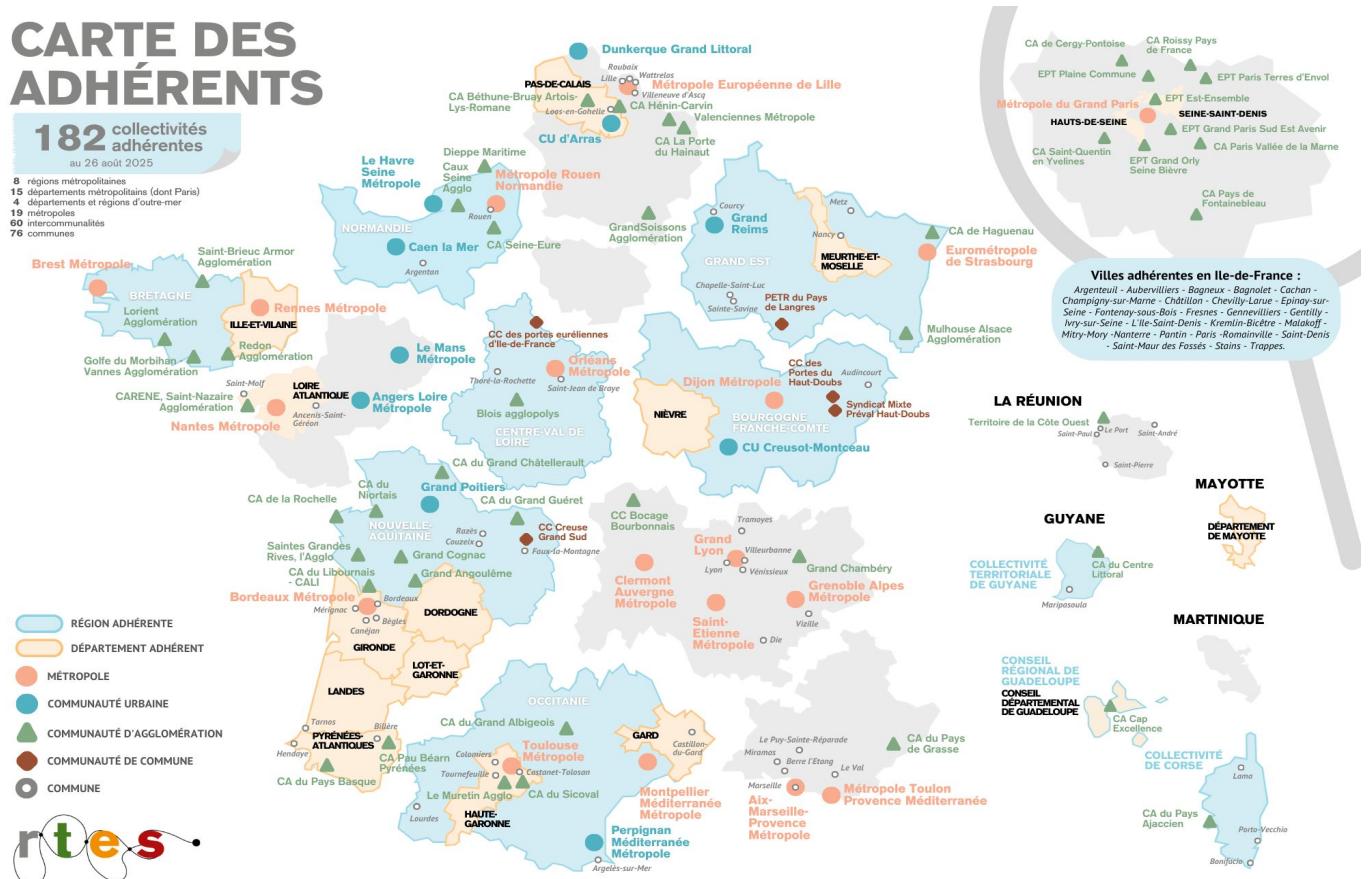
Le RTES publie **une newsletter mensuelle**, une lettre papier trimestrielle et des ouvrages thématiques sur les collectivités et l'ESS.

5 S'accompagner

Le RTES organise régulièrement des conférences en ligne pour permettre aux élu.e.s et technicien.ne.s de s'accompagner mutuellement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'ESS.



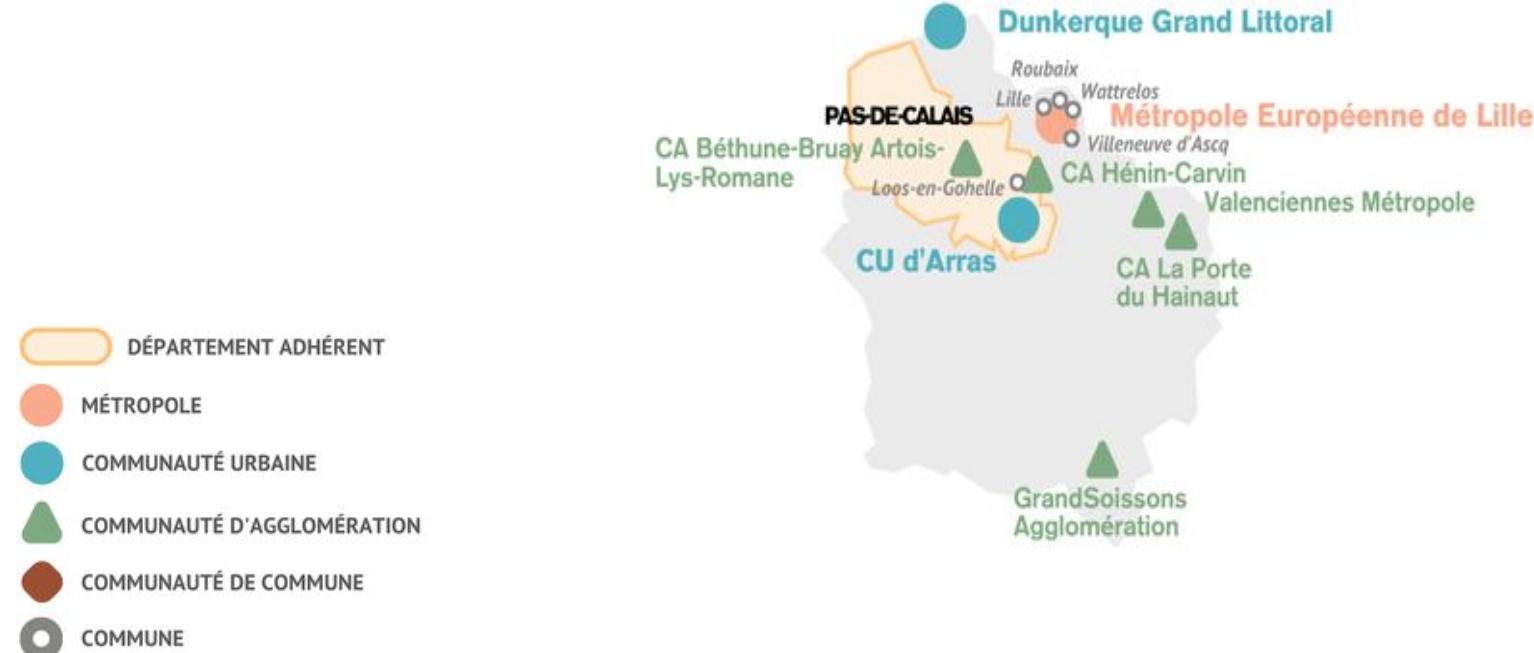
Bureau des collectivités Territoriales - www.economie.gouv.fr



Un réseau créé il y a 21 ans par et pour des élu.e.s
Bientôt 200 collectivités adhérentes !

Les collectivités adhérentes au RTEs en région Hauts-de-France

Collectivités adhérentes au RTEs



Un espace ressources pour outiller tes collectivités souhaitant développer l'ESS



Nos guides RepèreESS :

Guides d'une soixantaine de pages mêlant à la fois des éléments de compréhension, de méthodologie, des cas concrets et témoignages de collectivités.

Retrouvez nos derniers guides :

- “**Economie informelle & ESS - Enjeux et leviers d'action des collectivités locales**”
- “**Le rôle des collectivités dans la structuration de filières locales avec et pour l'ESS**”



Nos Points de RepèreESS :

Document de 4 pages synthétiques permettant de faire le point sur un sujet et ses enjeux pour les collectivités territoriales.

Retrouvez notamment :

- n°3 : “**Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic) & collectivités**”
- n°10 : “**Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) & collectivités**”



Nos 3 kits :

“**Communes, intercommunalités & ESS**”

“**Départements & ESS**”

“**Régions & ESS**” :

Publications d'une cinquantaine de pages à destination des exécutifs régionaux, départementaux, communaux pour les outiller pour développer l'ESS sur leur territoire. Chaque guide est composé d'une vingtaine de fiches synthétiques,

illustrant par des exemples concrets la façon dont les différentes politiques thématiques relevant de la compétence de chaque niveau de collectivité peuvent intégrer l'ESS. Ces guides sont régulièrement mis à jour et ré-édités.

Des actions de plaidoyer pour faire avancer la place de l'ESS dans les politiques publiques et porter la parole des collectivités adhérentes

L'économie sociale et solidaire UN CAP POUR UNE TRANSITION JUSTE DANS NOS TERRITOIRES

La période que nous traversons est particulièrement困难的. Nous devons faire face à une crise mondiale sans précédent. Nous ne pouvons pas la prévoir sans nous adapter et nous adapter sans prendre en compte les besoins de nos territoires. C'est pourquoi nous devons agir maintenant. L'ESS est essentiel pour déclencher l'économie de demain. Ce document propose une vision claire et concrète pour le futur de l'ESS.

Le document présente une analyse approfondie du contexte actuel et propose des recommandations pour réorienter l'ESS vers une voie plus durable et inclusive. Il met l'accent sur l'importance de la participation citoyenne et l'implication des acteurs locaux dans le développement d'une économie plus équitable et solidaire.

Il encourage également l'adoption de mesures pour promouvoir l'ESS dans les territoires, telles que l'octroi de subventions et de crédits spécifiques pour les projets sociaux et environnementaux. Il invite également les collectivités territoriales à intégrer l'ESS dans leurs stratégies de développement durable et à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat social.

Enfin, il appelle à une meilleure coordination entre les acteurs de l'ESS, à l'échelle nationale et internationale, pour renforcer leur impact et assurer la durabilité de leur modèle.

Nos propositions pour réussir ce changement de paradigme :

- Demander les mêmes avantages fiscaux que l'investissement dans l'ESS.
- Consacrer 1% des valeurs financières dédiées aux politiques publiques à l'ESS.
- Développer les partenariats entre collectivités territoriales et collectivités adhérentes au sein des opérations de l'Institut.
- Renforcer les soutiens dynamiques de coopération territoriale entre collectivités territoriales et collectivités adhérentes.
- Favoriser la croissance et la création de nouveaux emplois dans l'ESS.

Vous et 5 autres personnes
2:52 PM - 7 juil. 2023 depuis Nantes, France • 10.6 k vues



L'ESS, au cœur des compétences du bloc communal

Deux caractéristiques des politiques d'ESS :

- une **politique coconstruite** avec les acteurs du territoire (têtes de réseaux de l'ESS, acteurs de l'ESS, habitant.e.s...).
- une **politique transversale**, car elle concerne toutes les politiques publiques thématiques. Une sensibilisation de l'ensemble des élue.e.s et services à l'ESS est importante, des méthodes de travail permettant le travail en transversalité peuvent être mises en œuvre

L'importance d'avoir un ou une élue référente à l'ESS

L'expérience des collectivités du RTES montre qu'il est important d'avoir au sein de l'exécutif un ou une adjointe ou vice-présidente dont la délégation fait explicitement référence à l'ESS, et des services ayant une compétence ESS identifiée.

La visibilité de l'ESS dans l'organigramme technique et politique est une dimension importante, à l'interne comme à l'externe de la collectivité.

Les acteurs de l'ESS peuvent contribuer à l'ensemble des politiques mises en place par le bloc communal, et celui-ci dispose de nombreuses possibilités pour accompagner les acteurs de l'ESS, que ce soit au niveau des communes ou de leurs groupements. Le schéma page suivante illustre les principales compétences du bloc communal et le lien possible avec l'ESS.

L'ESS, au coeur des compétences du bloc communal



Contribution de l'ESS à la transition écologique juste et leviers des collectivités locales

- Les acteurs de l'ESS sont **moteurs de la transition des territoires**: écologique, démocratique, numérique et énergétique des territoires. L'ESS est un mode d'entreprendre, de produire et consommer qui place au centre de ses préoccupations l'ensemble des parties prenantes: salariés, consommateurs, citoyens, usagers, bénévoles,... ainsi que les générations futures.
Avec l'ESS on parle de **transition écologique juste**, qui se préoccupe de la cohésion sociale, des inégalités et des emplois locaux non délocalisables.
- Les acteurs de l'ESS participent à la transition des territoires dans des secteurs d'activités divers qui croisent **les compétences des collectivités locales**: agriculture et alimentation durables (publication RTES / guide Tressons sortie à la rentrée), économie circulaire et réemploi, mobilité durable, numérique sobre, énergie locale et citoyenne.
- Les collectivités ont à disposition **différents leviers pour soutenir la transition de leur territoire** en lien avec les acteurs de l'ESS: la commande publique responsable, les modes de contractualisation, l'accès au foncier, mobilisation de la finance solidaire... au croisement de leurs compétences.
- Les collectivités locales ont également un rôle pour **accompagner les acteurs vers la transition écologique juste** via par exemple la mise en place de critères dans les appels à projets qui concernent les déplacements des salariés ou encore via des aides pour les travaux d'aménagement de locaux.

Focus sur la commande publique responsable



Utiliser les leviers du code de la commande publique pour cibler les structures de l'ESS

- Réserver des lots ou marchés aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés ou aux entreprises de l'ESS ;
- Intégrer des clauses sociales et/ou environnementales dans les conditions d'exécution et les critères d'attribution des marchés ;
- Exiger des labels, par exemple le label «commerce équitable» ;
- Penser aux marchés négociés sans mise en concurrence préalable pour les achats d'une valeur estimée inférieure à 40 000€ HT qui permettent aux collectivités de travailler au plus près des territoires ;
- Allotir les marchés pour favoriser la réponse de structures de l'ESS ;
- Favoriser les réponses collectives au travers par exemple de groupements temporaires d'entreprises (en lien avec les réseaux d'acteurs).



© Lobodis

Alimentation biologique et équitable dans les cantines (voir fiche ^{n°8}), énergie 100 % renouvelable et locale pour les bâtiments publics, traiteurs et réceptions, entretien des espaces verts,... autant de types de marchés auxquels peuvent répondre les structures de l'ESS.

La commune de Bain-de-Bretagne (35) fait ainsi appel à **Lobodis**, entreprise solidaire de café équitable torréfié par un ESAT, pour la fourniture en café de la commune.

Focus sur la commande publique responsable

Bou'Sol, réseau de boulangeries en SCIC, approvisionne les écoles de la ville



Bou'Sol, le réseau de boulangeries solidaires, est un réseau en SCIC visant à structurer un écosystème lié à la filière blé/farine/pains. A Marseille, grâce au soutien de la [Ville de Marseille](#), Bou'Sol a pu se faire une place pour l'approvisionnement des écoles de la ville dès 2010. La production est passée de 1500 pains de 400 g par jour à 4000 pains par jour en 2024, couvrant ainsi plus de 60% des besoins des écoles du territoire.

Mise en réseau et développement de coopérations : l'exemple de la MEL

La [Métropole européenne de Lille](#) (MEL) a créé et anime le réseau Innov'Alim, composé des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de la fourche à la fourchette. Le réseau rassemble une centaine d'entreprises (dont de nombreuses structures de l'ESS) investies dans les questions d'alimentation et d'agriculture durables et propose des ateliers thématiques et des visites apprenantes. A travers le réseau Innov'Alim, la MEL cherche à favoriser le développement de coopérations impactantes.



Une SCIC pour favoriser l'approvisionnement en produits bio et locaux dans la restauration collective



Coop Bio d'Ile de France, créée sous forme associative en 2011 pour structurer l'offre de production biologique francilienne, s'est transformée en SCIC en 2017. La SCIC rassemble près de 60 agriculteurs du Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB IdF), des transformateurs, des collectivités territoriales ([les départements de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Ville de Paris](#), Caisse des Ecoles de Paris 2^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème} et 17^{ème}...), des clients, ou encore des salariés, réunis pour collecter et distribuer la production de ses agriculteurs-coopérateurs tout en garantissant la meilleure rémunération pour le producteur et un prix juste pour le consommateur.

Focus sur l'accès au foncier

- Dimension importante pour l'émergence et le développement d'activités
- La communauté d'agglomération Caux Seine Agglo a répondu aux problématiques d'acteurs locaux en proposant un espace mutualisé: l'espace d'entreprises solidaires et écologiques Soli'Seine inauguré en 2021.
- Soutien du département, de la région, de l'Etat et de l'Ademe. Le bâtiment est propriété de la communauté d'agglomération qui gère la location des espaces via des conventions d'occupation du domaine privé.
- Foncier qui soutient et structure la transition écologique juste via une construction labellisée "Bâtiment à Energie Positive et Réduction Carbone", le maintien d'emplois durables et non délocalisables et enfin via les activités présentes sur le site: ressourcerie, garage solidaire, fablab, légumerie,...



Focus sur la mobilisation de la finance solidaire



Faire appel à la finance éthique et au financement participatif pour les investissements publics locaux

Dans le cadre d'**appels à emprunts**, une collectivité peut conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres (part des projets financés climatiques ou relatifs aux industries polluantes, degré de transparence sur les financements de la banque, présence ou non de placements dans des paradis fiscaux...). Des banques éthiques telles que *la Nef* ou le *Crédit Coopératif* ont mis en place une offre de prêts dédiée aux collectivités locales.

Le **financement participatif** est ouvert aux collectivités territoriales depuis 2015, «au profit d'un service public culturel, éducatif, social ou solidaire». Plusieurs plateformes existent (voir tousnosprojets.bpf.france.fr) permettant de financer des projets locaux d'intérêt général.



Créer un fonds de dotation territorial

Cet outil de mécénat permet de fédérer les acteurs locaux, particuliers et entreprises, autour d'une cause ou d'un projet commun sur un territoire déterminé. Le statut de fonds de dotation offre une grande souplesse de création et de fonctionnement, ne nécessite aucune mise de fonds de la part de la collectivité locale fondatrice. La collectivité fondatrice peut participer au conseil d'administration, conservant ainsi une certaine maîtrise des organismes ou projets financés.

En Hauts-de-France, la fondation territoriale du Grand Hainaut

- La Fondation Territoriale Grand-Hainaut a été initiée dans le cadre du PTCE Auton'hommes (Pôle Territorial de Coopération Économique) et officiellement lancée en décembre 2024.
- Elle a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général sur le territoire du Grand Hainaut (arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Valenciennes).
- Son ambition est de soutenir **l'émergence et le développement d'initiatives solidaires sur ce territoire**, d'oeuvrer en faveur de la solidarité, la lutte contre les exclusions, l'éducation, le soutien à la jeunesse et la transition écologique.
- Elle pourra, à titre exceptionnel, intervenir dans tout autre domaine de l'intérêt général.
- Fonds apportés par acteurs ESS, mutuelle, bailleur social et PME.
- D'après Gérard Dechy, 97% des entreprises mécènes sont des PME

Prochains rendez-vous :



Paris

Financer les associations dans un contexte de contraintes budgétaires

15 et 16 septembre 2025
CNFPT



Anzin

Inauguration de la maison de l'ESS PTCE PHARE

30 septembre 17h



Partout en France

Semaine du réemploi solidaire

Du 29 septembre au 5 octobre 2025



En ligne

Rencontre Hub des Territoires - Foncier économique, leviers des collectivités

Mardi 7 octobre 2025
17h-18h30



Bordeaux

Forum mondial de l'ESS GSEF 2025

Du 29 au 31 octobre 2025